



## Restauration d'un bâtiment

Par **ELEVAGE DES FEUX**, le **23/09/2010** à **11:51**

Bonjour,

j'ai créé en 04/2008 une micro entreprise d'élevage de chevaux à titre personnel.

mon mari et moi possédons notre propriété sous le régime de la communauté.

nous avons un bâtiment à restaurer que je voudrais transformer en gîte équestre pour accueillir les clients de l'élevage.

puis-je faire faire les travaux au titre de l'entreprise et les rentrer dans ma comptabilité ?

merci de votre aide.

Marie-France Mabire

Par **ELEVAGE DES FEUX**, le **25/09/2010** à **10:46**

alors personne pour un conseil.